



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

République Française



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024
COMMUNE DE CHÂTEAU-LANDON

2024.02.24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Vote du Budget Primitif 2024 – Service Public de l'Assainissement Non Collectif

L'an deux mil vingt-quatre,
Le deux avril à vingt et une heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – Mme Cristèle VIEZZI – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – Mme Marie-Christine MASSON – M. Serge PEREIRA – Mme Geneviève POMMEREAU – Mme Florence GUIGNON – Mme Christine PITTION – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETTLIN – M. Jean-Hubert FRISON – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Étaient excusés : Mme Lucette FARE (*pouvoir à M. Michel ETTLIN*) – Mme Sylvie STITI (*pouvoir à Mme Gwenaëlle LEGROS*) – Mme Rosa ALVES.

Étaient absents : M. Frédéric COMBE – Mme Marie-Christine REDON – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA – M. Lionel CORNICHON.

Secrétaire de séance : Mme Florence GUIGNON.

Convocation :
28/03/2024

Date d'affichage :
28 MARS 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 22
Présents : 14
Votants : 16

Acte rendu exécutoire après
envoi en Sous-Préfecture

Le : **08 AVR. 2024**

Et publication ou notification

Du : **08 AVR. 2024**

Vu la Commission finances élargie du 14 mars 2024,

Madame le Maire rappelle la délibération 07.04.12 en date du 13 avril 2007 créant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et informe de la mise en place de ce budget spécifique depuis 2011.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du Service Public de l'Assainissement non Collectif et de le voter par chapitre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité.**

ADOPTÉ le budget primitif 2024 du Service Public de l'Assainissement non Collectif arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
	En Euros	En Euros
Section d'Exploitation	21 748.84 €	21 748.84 €
Section d'Investissement	48 176.70 €	48 176.70 €
TOTAL	69 925.54 €	69 925.54 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme
Le jeudi 4 avril 2024

Le Secrétaire de séance,
Florence GUIGNON

Le Maire,
Valérie LAGILLE

